



**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023** 



Nous vous présentons le rapport d'activité d'HELEBOR. Ce rapport concerne les actions menées ainsi que les opérations effectuées au cours de l'année civile 2023.

# 1 - CONTEXTE

2023 signe la 13<sup>ème</sup> année d'activité d'HELEBOR en France. 2023 fut une année dense, dynamique, agitée parfois, mais tellement stimulante! Notre équipe s'est étoffée. Nos déplacements en région et dans les structures ont été plus nombreux. Nous avons voulu dire un peu stop aux visios! Retrouver les équipes soignantes dans leur service pour faire le point sur les projets en cours et parler de l'avenir étaient une nécessité. Deux séminaires de créativité ont été organisés afin de donner la parole aux soignants et entendre leurs attentes et les besoins. Tout ce qui a émergé nourrit notre réflexion et stimule l'ingénierie de nouveaux projets. De plus, nous avons mis en place des réunions d'expertise régulières pour aborder des thématiques nouvelles. Par exemple : le maintien au domicile des personnes malades et le soutien des aidants, la création de nouveaux lieux de vie.

Une grosse partie de l'année 2023 a été consacrée à penser, à élaborer et à créer les projets de demain. Cette phase « cachée » de notre travail est la phase d'ingénierie qui fait partie intégrante de l'action d'HELEBOR et de son expertise. Cette année, tout particulièrement, nous y avons consacré beaucoup de temps et d'énergie.

Nous sommes un incubateur de projets et c'est bien là notre marque de fabrique. 2023 aura été une année très particulière car nous avons, de fait, lancé moins de projets.

Nous avons passé également plus de temps sur la recherche de financement pour quatre gros projets : le développement des approches complémentaires à domicile, l'Espace familles au CH de Mantes-La-Jolie, la création d'un lieu dédié aux personnes malades et à leur famille à la Clinique de Bonneveine à Marseille et le programme de recherche sur la douleur de l'enfant.

Pour rappel, HELEBOR ne lance pas un projet sur le terrain tant que la totalité des financements n'est pas acquise. C'est la raison pour laquelle nous avons une trésorerie en 2023 plus importante que l'année dernière. Près de 82% de notre trésorerie est allouée en fonds dédiés et sera dépensée en 2024 et 2025.

A la demande de plusieurs partenaires, nous allons travailler la mesure d'impact social de certains de nos projets. Pour ce faire, nous avons fait appel à un cabinet spécialisé qui nous accompagnera.

Notre communication est plus visible notamment sur les réseaux sociaux car nous avons davantage investi afin de continuer de développer la notoriété d'HELEBOR et la collecte. Nous avons créé et lancé deux campagnes d'appel à don, une en mars, une en fin d'année. Malgré le contexte, la collecte auprès des donateurs particuliers a été en augmentation de 16% par rapport à 2022.

En juin dernier, nous avons organisé un évènement avec nos partenaires et quelques donateurs particuliers ainsi que des structures et des équipes que nous accompagnons dans la création de leur projet. Ce fut une première réussie que nous voulons pérenniser dans le temps.

Enfin, nous avons rencontré de nombreux acteurs pour enrichir notre travail et développer nos actions.

Maintenir le cap contre vents et marées est notre devoir. Oui, le climat ambiant est lourd. Mais nous continuons d'exercer pleinement notre travail, notre passion, notre engagement quotidien pour prendre soin au mieux des personnes gravement malades, pour soutenir les familles et les proches.

Nous n'abandonnerons jamais. Nous continuons de développer les soins palliatifs dans toute sa dimension médicale et humaine pour les rendre accessibles à tous ceux qui doivent en bénéficier, que ce soit à l'hôpital ou à domicile. Nous poursuivons nos actions de communication pour informer et sensibiliser le grand public à la médecine palliative.

Nous savons que des soignants exceptionnels et dévoués continuent d'œuvrer et de prendre soin des personnes malades et de leurs proches et ne comptent pas leur temps, malgré les tempêtes. N'oublions pas que les personnes malades et leurs proches aidants auront toujours besoin d'eux et de la société tout entière. Nous saluons toute la communauté des soignants engagés en soins palliatifs.

Aussi, nous nous employons à faire grandir notre structure. Nous sommes en chemin, à l'horizon des 15 ans d'HELEBOR! De gros chantiers sont à prévoir pour créer et développer un plus grand nombre de projets en France et agir plus rapidement. Avec les administrateurs et nos experts investis au sein d'HELEBOR, nous prévoyons l'avenir pour accompagner au mieux les innovations émergentes et nécessaires. Nous avons d'ailleurs commencé à mener une réflexion sur la création de maisons de répit, de nouveaux lieux de vie partagés ainsi que des dispositifs plus larges avec la prise en compte de l'entourage et la place clé et difficile de l'aidant. Nous développons plus largement des solutions pour faciliter le maintien à domicile de la personne malade et pour soutenir l'aidant.

Nous poursuivons le développement d'HELEBOR dans son changement d'échelle, pour mieux rayonner et agir plus rapidement.

Nous gardons notre socle d'entrepreneur agile pour inventer de nouvelles solutions de croissance qui permettront à HELEBOR de répondre plus largement aux besoins et aux attentes des équipes soignantes, de parler plus facilement des soins palliatifs avec des outils plus accessibles et adaptés, pour informer plus massivement toutes les communautés avec lesquelles nous travaillons.

Il y a urgence. La population française est vieillissante et les besoins en soins palliatifs vont considérablement augmenter dans les 10 prochaines années. HELEBOR s'engage toujours plus loin, pour trouver des solutions diversifiées pour accroître son action en France et répondre plus rapidement aux besoins des équipes soignantes, des personnes malades et de leurs aidants.

## 2 - ENJEUX ET DEFIS

De gros défis nous attendent avant de fêter les 15 ans d'HELEBOR : assurer la pérennité et la récurrence des ressources notamment avec le développement du microDON (arrondi sur salaire, arrondi en caisse), conforter l'engagement d'un plus grand nombre de partenaires financiers sur plusieurs années, accroître notre belle communauté de donateurs particuliers, renforcer notre stratégie legs ; enfin avoir un portefeuille de projets diversifiés qui correspondent aux attentes du terrain et aux axes de mécénat de nos partenaires actuels et futurs.

Interpeller les 30-40 ans, qui seront demain les décideurs et les bénéficiaires de la médecine palliative pour leurs parents et grands-parents, est un autre défi majeur.

Lancer les projets que nous avons pensés et créés en 2022 comme celui de l'Espace familles au CH de Mantes-la-Jolie pour lequel nous avons mis près de deux ans à trouver les financements ainsi le projet d'approches complémentaires à domicile.

Créer les projets de demain qui répondront aux besoins des équipes soignantes faisant face à des conditions de travail toujours plus ardues. Continuer de travailler avec des experts qui nous aideront à développer les projets les plus adaptés au terrain et aux situations vécues.

Enfin, renforcer l'équipe opérationnelle avec des compétences qui assureront plus fortement le changement d'échelle d'HELEBOR.

Nos objectifs sont très ambitieux et nous en sommes bien conscients. Nous les atteindrons notamment avec l'appui indéfectible de nos experts et administrateurs, avec la confiance accrue de notre belle communauté de donateurs, de partenaires entreprises et de soignants, avec le développement de projets répondant toujours mieux aux besoins sur le terrain, enfin avec une équipe HELEBOR professionnelle et engagée.

### 3 - GOUVERNANCE

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2023 et a su parfaitement conseiller et soutenir Laetitia DOSNE dans les décisions qu'elle a dû prendre pour développer la structure et poursuivre son plan de développement à 5 ans.

Ghislain LESCUYER, administrateur depuis 2017, a été coopté en tant que nouveau trésorier en juillet 2023.

Le conseil d'administration est composé à ce jour de 6 administrateurs.



- Présidente : Docteur Laure COPEL
- Directrice Générale : Laetitia DOSNE
- **Docteur Laure COPEL**, présidente, chef de service de l'unité de soins palliatifs, hôpital des Diaconesses, Paris
- Docteur Sylvain POURCHET, vice-président, médecin de ville en soins palliatifs à domicile, lle-de-France
- Guillaume ANSELIN, fondateur et président, Flying Cars Collective
- Marie-José FORISSIER, sociologue, ancien présidentdirecteur général, Sociovision
- Ghislain LESCUYER, Ex-CEO, Saft
- Luc MORY, consultant

# 4 - RAPPORTS CONTRACTUELS AVEC DES TIERS

Meeschaert, société de gestion, continue d'assurer la gestion du fonds commun de placement EthiCare, dit fonds de partage en lien avec HELEBOR.

Au titre de l'exercice 2023, Meeschaert a versé un don de 39 240€ pour EthiCare.

De plus, Meeschaert a créé un fonds dédié à la demande d'un grand Groupe en mars 2020 et a également versé un don de 33 453€ HELEBOR.

Meeschaert a fait un don total de 72 693 € au profit d'HELEBOR, au titre de l'exercice 2023.

Ce don a permis de renforcer le travail d'ingénierie de nouveaux projets de la part de notre équipe, de développer des actions de communication plus spécifiques et ciblées pour appuyer le développement des soins palliatifs et l'action d'HELEBOR; enfin le don de Meeschaert a permis de soutenir le développement du programme de recherche sur la douleur de l'enfant en lien avec Necker et l'Institut Imagine.





# 5 - PRINCIPALES DONNÉES CHIFFRÉES

Pour l'année 2023, les dons et engagements reçus par HELEBOR s'élèvent à 1 334 194,78 €. Ils proviennent à 85% de personnes morales et à 15% de particuliers.

Ces financements sont destinés à accompagner le développement des projets 2023 à 2026 ainsi que le changement d'échelle d'HELEBOR. Les dons fléchés projets représentent 52% du total et les dons libres 48%.

Au titre des comptes sociaux de l'exercice 2023, le total des produits s'élève à 1 960 850,18 €. Le total des charges d'HELEBOR pour cet exercice représente 2 092 649,40 €.

Par nature, les charges d'exploitation augmentent par rapport à 2022 : augmentation liée à une activité plus forte, à l'ingénierie de nouveaux projets et à la poursuite de notre changement d'échelle.

Les frais généraux s'élèvent à 499 405,78 €.

Ces charges comprennent les frais internes du fonds de dotation et honoraires divers, 396 380€ de charges salariales (augmentation en raison de l'embauche d'une nouvelle salariée) et 58 284€ de loyer et charges locatives.

Les frais directs de collecte et de communication s'élèvent à 73 680€

Après enregistrement des dotations et reprises au compte des fonds dédiés, il résulte au titre de l'exercice 2023, un déficit de 131 799,22 € Les principaux postes du bilan sont :

- à l'actif, la trésorerie et les placements disponibles ou réalisables pour 1 053 913 €
- au passif, les fonds dédiés d'un montant de 1 029 031 € représentent les encaissements de dons réalisés par HELEBOR pour des projets dont le financement a été confirmé pour les années postérieures à 2023.

Il s'y ajoute les charges à payer et factures non parvenues se rapportant au fonctionnement d'HELEBOR pour 62 134€.

#### 6 - LES CONCOURS ATTRIBUÉS

Les actions créées, soutenues et accompagnées dans leur réalisation, représentent pour cet exercice une attribution totale de 623 994 € dont 603 829 € faisant appel à la générosité du public. Nous expliquons la diminution des concours attribués en 2023 par le fait que nous avons dû consacrer une grosse partie de l'année à l'ingénierie de nouveaux projets et à la recherche de financement, comme expliqué cidessus dans la partie 1- contexte.

En 2023, concours des partenaires pouvant être cités :





## 7 - LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

La comptabilité des associations est mise à jour pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2021. C'est le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables ou ANC qui la modernise. HELEBOR a donc réalisé pour la clôture 2023 un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources (CER).

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-I			EXERCICE N		EXERCICE N-I	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité	TOTAL	Dont générosité
PRODUITS PAR ORIGINE							du public		du public
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					PRODUITS PAR ORIGINE				
1.1 Cotisation sans contrepartie									
1.2 Dons, legs et mécénat					1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES				
- Dons manuels	208 925	208 925	301 102	310 102	À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
- Legs, donations et assurances-vie	38 167	38 167	5 988	5 988	Bénévolat				
- Mécénat	596 981	596 981	893 690	893 690	Prestations en nature	464 520		291 970	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	18 539	18 539	11 139	11 139		707 320		291970	
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					Dons en nature				
2.1 Cotisations avec contrepartie					2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
2.2 Parrainage des entreprises					NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	490 121		412 333		3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public					Prestations en nature				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					Dons en nature				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS					TOTAL	464 520	_	291 970	_
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	608 116		412 015			707 320	-	271770	-
TOTAL	1960 850	862 612	2 036 267	1 211 919	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
CHARGES PAR DESTINATION					Réalisées en France	464 520		291 970	
1 - MISSIONS SOCIALES						707 320		291 970	
1.1 Réalisées en France					Réalisées à l'entrager				
- Actions réalisées par l'organisme	626 107	603 829	1134 545	933 178	2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger					À LA RECHERCHE DE FONDS				
- Actions réalisées par l'organisme - Actions réalisées par l'organisme					3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				İ
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					AU FONCTIONNEMENT				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						444 865		004.077	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	234 546	112 140	207 644	169 669	TOTAL	464 520	-	291 970	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	20.040		20. 044	, 50,					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	182 834	146 644	137 874	109 073					
		170 044		1070/3					
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 502		9 063	1					

426 747

1 915 873

120 394

1 211 920

862 612

1 046 661

2 092 649

-131 799

5 - IMPOT SUR LES BÉNÉFICES

**EXCEDENT OU DÉFICIT** 

6 REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE

### 8 - LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte d'emploi des ressources de l'exercice 2023 est à l'équilibre comme l'exercice précédent. La totalité des dons collectés par HELEBOR en 2023 concerne des projets financés pour les années 2023 à 2026 et permet d'accompagner le changement d'échelle d'HELEBOR sur les 4 prochaines années.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXECICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXECICE N-1	
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie			
Actions réalisées par l'organisme	603 829	933 178	1.2. Dons, legs et mécénats			
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	208 925	301102	
			Legs, donations et assurances-vie	38 167	5 988	
1.2 Réalisées à l'étranger			Mécénat	596 981	893 690	
Actions réalisées par l'organisme						
Versements à un organismes centrail ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	18 539	11 139	
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS						
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	112 140	169 669				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	146 644	109 073				
TOTAL DES EMPLOIS	862 612	1 211 920	TOTAL RESSOURCES	862 612	1 211 919	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL	862 612	1 211 920	TOTAL	862 612	1 211 919	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	144 228	144 228	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	-	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		-	

#### 8.1 - RÉPARTITION DES CHARGES ENTRE LES TROIS GRANDES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Les dépenses ont été soit affectées directement, soit en fonction de la répartition des temps des collaborateurs précisés par la directrice générale en 2023, à savoir :

	2023
Missions sociales	70%
Recherche des ressources	13%
Fonctionnement	17%

Les missions sociales représentent 70% des emplois de l'exercice dont notamment 455 K€ d'aides financières ainsi que les charges de personnel.

Les frais de recherche de fonds représentent 13% des fonds collectés dans le cadre de l'activité de fundraising (mécénat et appels à la générosité du public). Cette rubrique regroupe toutes les dépenses liées aux campagnes ciblées d'appel aux dons, aux frais de publicité, aux frais de communication et d'impression pour la recherche de donateurs ainsi que les charges de personnel.

Les frais de fonctionnement représentent 17 % des emplois de l'année 2023. Ils sont constitués de l'ensemble des charges afférentes aux fonctions et moyens nécessaires à l'organisation du Fonds de dotation, à l'exclusion des charges directes liées aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds, à l'information et la communication. Ces frais comprennent les charges, y compris les loyers et charges locatives, les honoraires et les charges de personnel.

### 8.2 - RÈGLES D'AFFECTATION DES DIFFÉRENTES RESSOURCES AUX FINANCEMENTS DES CHARGES

La majorité des dons constatés dans les comptes de l'exercice 2023, soit 1 143 808,00 €, proviennent de personnes morales sont à 44 % dédiés à des projets fléchés et peuvent concerner plusieurs années consécutives selon la durée de réalisation du projet. Les dons reçus viennent d'entités françaises.

Les autres dons de personnes morales, comme ceux de la Fondation PFG, du groupe Malakoff Humanis, du Fonds de dotation Wendel Cares, de Meeschaert et du Fonds des Bois sont des dons libres qui permettent à HELEBOR de développer son plan d'action à 5 ans (2022-2026) et de poursuivre son changement d'échelle, à la fois en termes de mise en œuvre de nouveaux projets et d'investissement en communication.

Les dons des particuliers ont été considérés comme provenant tous de la générosité du public. L'intégralité des dons a été affectée au financement des missions sociales.

### 8.3 - VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Il n'y a pas de valorisation du bénévolat en 2023

### 8.4 - VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

En 2023, nous avons eu une contribution volontaire :

• PHARMAFLIX pour un montant de 464 520 €.

### 9 - LIBÉRALITÉS REÇUES

Nous avons reçu des libéralités pour un montant de 38 167 €.

## CONCLUSION

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons, après avoir entendu le rapport de notre commissaire aux comptes, à :

- approuver ce rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2023
- donner quitus de la gestion sociale et financière de cet exercice
- affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau
- donner tout pouvoir pour procéder aux formalités de dépôt des comptes, du rapport d'activité et du rapport d'audit à la Préfecture
- donner tout pouvoir pour publier les comptes annuels et le rapport d'audit sur le site internet du Journal Officiel des associations, fondations et fonds de dotation.

Docteur Laure COPEL Présidente

2000

Ghislain LESCUYER
Trésorier



